

ASSURÉ :

SAS INTERNATIONAL FORMATION CONSEIL

2-4 CITE DE L AMEUBLEMENT

75011 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE

Police n° 9705878

Sociétaire N° 91373T

Date d'effet : 01.01.2019

Echéance annuelle : 01.01

ASSUREUR : S.M.A.C.L. – 141 avenue Salvador Allende – 79031 Niort Cedex 09

COURTIER : VERSPIEREN – 8, avenue du Stade de France – 93210 Saint-Denis

Au titre de la police ci-dessus, VERSPIEREN certifie que la société SMACL garantit la responsabilité civile de son assuré, pour l'activité garantie au contrat.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés temporairement par l'assuré, pour les dommages d'incendie, d'explosion, d'électricité, de fumée, de dégât des eaux et de bris de glace.

MONTANT DES GARANTIES

Responsabilité générale :	8.000.000 €
dont dommages matériels :	3.050.000 €
Locaux occasionnels d'activité :	500.000 €

La présente attestation, valable jusqu'à la prochaine échéance fixée au **01.01.2020**, est délivrée, sous réserve du paiement de toutes les cotisations, pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'assureur au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Saint-Denis, le 6 février 2019

